
Adresse des députés des communes de Milly, Courances, Moigny et Oncy, district d'Etampes, qui annoncent des dons et demandent la construction d'un canal pour faciliter le transport de denrées à Paris, lors de la séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des députés des communes de Milly, Courances, Moigny et Oncy, district d'Etampes, qui annoncent des dons et demandent la construction d'un canal pour faciliter le transport de denrées à Paris, lors de la séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 700-701;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36979_t2_0700_0000_24

Fichier pdf généré le 15/05/2023

pations, vous ne perdrez point de vue que l'esprit public doit être alimenté sans cesse par une nourriture morale et par des spectacles où le peuple puisse trouver un délassement de ses longs et pénibles travaux et une sorte d'encouragement pour les reprendre.

Décrétez donc, *représentants du peuple*, incessamment, le complément de l'instruction publique et des fêtes civiques tous les jours de décadé, et nous crierons de nouveau : Vive la République, une et indivisible, Vive la Convention nationale. »

MOREAU (*présid.*), LAMESAN-VIGUIÉ (*secrét.*),
PROEUNÉ (*secrét.*).

j

[*Caussade*, 15 niv. II] (1)

« Représentants,

Nous avons entendu votre adresse aux habitants du midi de la République, et nous sommes debout. La proclamation de vos collègues délégués, près l'Armée des Pyrénées-Orientales nous a fait connaître les trahisons sans nombre qui accablent leur âme des déplaisirs et des dégoûts. Ordonnez et nous marcherons tous pour écraser ce fanatique espagnol et tous les traîtres qui le servent. Mais représentants, nous oserons vous demander une mesure digne de la liberté, digne de vous, dans ces circonstances et capable d'intimider à jamais les traîtres ou les modérés de toutes les villes frontières de la République.

Perpignan renferme dans ses murs des hommes plus espagnols de cœur que français, plus fanatiques que républicains, plus attachés à l'or castillan qu'aux assignats. Ces hommes feront toujours pendant la guerre la honte du midi et peut-être la perte de nos défenseurs dans cette partie. Tels sont les rapports que nous font journellement, sur Perpignan les patriotes qui en ont été les témoins.

Ordonnez que ses habitants qui n'auront pas été prononcés depuis la révolution, qui n'auront rien fait de marquant pour la patrie, seront obligés de se retirer dans l'intérieur des terres jusqu'à la paix, qu'ils seront remplacés par autant de sans-culottes défenseurs de la liberté par principes et par sentiments.

Que Perpignan devienne le boulevard du Midi, que toutes les bouches inutiles en soient chassées, que cette ville ne renferme que des défenseurs prononcés et bientôt l'Espagnol ne comptant plus des intelligences ou des hommes corrompus par son or, et par son fanatisme connaîtra ce qu'il doit attendre d'un peuple fier et libre dont le dernier cri sera toujours le triomphe de la liberté ou la mort.

Il est encore une mesure que sollicite l'humanité. Des officiers de santé peu instruits abondent dans cette partie et sont plus redoutables pour nos braves volontaires que les armes et les trahisons même de nos ennemis.

Exigez que les officiers de santé expérimentés de l'intérieur remplacent de suite ces hommes ineptes, dont l'ignorance augmente les douleurs de nos frères blessés et peut-être livre à la mort nos plus ardents défenseurs.

Toulon est tombé, et nous ne doutons point que les braves qui l'ont reconquis à la liberté

ne fassent bientôt disparaître du sol de la France méridionale tous les esclaves qui le souillent, mais vous voudrez, sans doute, apprendre aux tyrans coalisés, ce que peut la juste vengeance d'une grande République et Madrid, Turin, Londres et Vienne en ressentiront les effets.

Il faut donc que nos villes frontières, suivant le glorieux exemple de Lille et de Thionville, ne comptent que des héros parmi leurs habitants, et que nos armées soient fournies de tout ce qui peut conserver à la patrie ses défenseurs et ses véritables amis.

Telles sont représentants les mesures que soumettent à votre sagesse les sans-culottes composant la Société républicaine de Caussade (Lot) affiliée à celle des Jacobins Saint-Honoré. »

SOULIAGOU l'aîné (*présid.*), P. PECHOLIER (*secrét.*),
BAYOL fils (*secrét.*).

Renvoyé au comité de salut public.

k

La société populaire de Poligny, département du Jura envoie les détails de la fête funèbre qu'elle a célébrée le 30 brumaire, en l'honneur de Marat, Lepelletier et autres martyrs de la Liberté; ils applaudissent aux travaux de la Montagne et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable (1).

l

[*Puiseaux*, s. d.] (2)

« Législateurs,

La Société républicaine de Puiseaux en me chargeant de déposer sur l'autel de la patrie une somme de 178 l. 15 s. pour nos braves défenseurs me laisse le regret de ne pouvoir vous exprimer combien elle eût désiré faire plus mais, citoyens législateurs, elle sait que ce n'est pas sur la grandeur des dons que vous mesurez le patriotisme.

Depuis longtemps nos vœux appeloient le triomphe de la raison sur le fanatisme; ce jour heureux est enfin arrivé et désormais nous ne connaissons plus d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité et d'autre religion que l'amour de l'humanité et de la patrie. Continuez, législateurs et vous Sainte Montagne dont est parti l'éclair qui a dessillé tous les yeux, continuez vos travaux et bientôt nous verrons la liberté poursuivant tous les préjugés, inspirer à tous les peuples le sentiment de leur dignité et apprendre enfin que les vices sont les compagnons inséparables de l'esclavage et la vertu le partage des républicains. »

DUMERCIER.

m

Des députés des communes de Milly, Courances, Moigny et Oncy, district d'Etampes, ont déposé sur l'autel de la patrie 249 chemises, 17 draps, 10 paires de souliers, 27 paires de guêtres, 8 paires de bas de laine, 2 mouchoirs, 2 cha-peaux, 3 gibernes, un havresac, 4 paires de boucles de souliers en argent, une paire de boucles de jarretières, une boucle à col et un cachet en argent, une épée à poignée d'argent, 2 épau-lettes et contre-épaulettes en or, une épaulette et contre-épaulette en argent, une dragonne en

(1) Bⁱⁿ, 8 pluv. (2^e suppl^l); J. Fr., n° 491.

(2) C 290, pl. 917, p. 18. Mention dans M.U., XXXVI, 175; Bⁱⁿ, 8 pluv. (1^{er} suppl^l).

or; 332 liv. 10 sols en argent monnoyé. Ils ont annoncé qu'éclairés par le représentant du peuple Couturier, ils ne connoissoient plus d'autre culte que celui de la nature et de la raison. La Société républicaine de Milly, en célébrant la reprise de Toulon, a cru ne pouvoir mieux consacrer ce jour à jamais mémorable, qu'en dotant et mariant un de ses concitoyens qui a perdu une jambe à la défense de la patrie. Ces citoyens applaudissent aux travaux de la Convention, et l'invitent à rester à son poste (1). Ils terminent en demandant la construction d'un canal qui facilite le transport des denrées de leur commune à Paris.

(*Applaudi.*)

Mention honorable et renvoi aux comités réunis d'agriculture et des ponts et chaussées (2).

n

La Société populaire de la commune de Ver-tus, département de la Marne, applaudit aux travaux de la Convention, annonce qu'elle a déjà envoyé pour les défenseurs de la patrie 123 chemises d'hommes, 25 de femmes, 21 draps, 2 nappes, 22 mouchoirs, 30 serviettes, 12 coiffes de nuit, plus de 60 livres de vieux linge propre à faire des bandes et des compresses, et environ 50 livres de charpie. Elle compte parmi les défenseurs de la patrie 100 de ses concitoyens, quoique la commune ne contienne que 400 feux. Elle a envoyé au district ses cloches pesant 6 000 livres, l'argenterie pesant 105 marcs et 12 marcs moins une once de galons d'or, 1 075 livres de cuivre, 320 livres de plomb, 1 500 livres de fer. (*Applaudi.*)

Mention honorable (3).

o

[Orvilliers (Seine-et-Oise), 21 niv. II] (4)

Législateurs,

La commune d'Orvilliers, toujours prête à faire les sacrifices les plus pénibles, lorsqu'il s'agit du bien de la République, s'empresse d'apporter dans le sanctuaire des lois, les dépouilles fastueuses du culte, elle a entendu les cris de la République-patrie. Elle n'a pu être plus longtemps insensible à ses besoins, et chaque individu qui compose cette commune s'est disputé à l'envie le plaisir de concourir à l'offrande qu'il vous adresse dans ce moment. Aussi cette commune ne s'est-elle pas bornée à vous présenter un vil métal, mais encore ses sollicitudes se sont étendues sur les besoins de ses frères d'armes. Il n'y a pas jusqu'aux plus indigents qui n'aient voulu contribuer à un présent aussi conforme aux sentiments qui doivent animer de vrais républicains. Chacun s'est disputé l'honneur de fournir son contingent de chemises pour les besoins de ces braves volontaires.

Dépositaires de leurs vœux, et honorés de leur confiance, nous venons nous acquitter auprès de vous, de la commission glorieuse dont ils nous ont chargés. Mais nous nous sommes en-

(1) Bⁱⁿ, 8 pluv. (1^{er} suppl^t).

(2) J. Sablier, n° 1103. Mention dans J. Fr., n° 491.

(3) Bⁱⁿ, 8 pluv. (1^{er} suppl^t). Mention dans Débats, n° 495; Mon., XIX, 324; M.U., XXXVI, 175.

(4) C 290, pl. 917, p. 22, 23. Résumé dans Bⁱⁿ, 8 pluv.

gagés aussi à vous porter leur réclamation. La commune a arrêté unanimement qu'en se dépouillant des richesses de son culte, elle ne prétendait pas pour cela renoncer au culte en lui-même persuadée que la divinité ne s'honore ni par l'or, ni par l'argent, elle n'a pas été un instant à les sacrifier au besoin de la patrie, mais la déclaration des droits de l'homme ayant consacré la liberté des cultes plusieurs autres décrets l'ayant confirmée, nous pouvons avec confiance vous demander d'être autorisés à nous servir de notre temple pour le libre exercice de notre culte, ce qui nous portera à vous adresser cette demande, c'est la crainte que des administrations ultrarévolutionnaires ne passent les bornes que la loi leur prescrit en fermant les églises et les temples et forçant par là les citoyens attachés à leur opinion religieuse à se retirer dans des lieux secrets et clandestins pour le libre exercice de leur culte et se dérober ainsi à la vigilance des autorités constituées, accordez-nous donc législateurs ce que nous vous demandons, que nous puissions en retournant dans nos foyers porter la joie et l'allégresse dans le cœur de nos concitoyens. Ils bénissent et ils béniront toujours quelle que soit votre décision à ce sujet les travaux glorieux qui ont embelli notre heureuse révolution.»

BLANCHORY, LOUIS ESNAULT, GODEFROY, JOURDAIN (off. mun.), FOSSARD (secrét.), RICHON, FOSSARD (maire), [et 31 autres signatures].

[P.V. d'envoi d'argenterie, 18 niv. II]

Nous membres du Conseil général de la commune d'Orvilliers avons aujourd'hui chargé le citoyen Jean-Baptiste Le Guay, citoyen domicilié de cette commune, voiturier de profession allant à Paris, de la quantité de 6 marcs et demi d'argenterie et 43 livres ou environ de cuivre, le tout provenant des dépouilles de l'église dudit lieu, et de 52 chemises et 2 draps, le tout pour être offert en don patriotique par ladite commune à la Convention nationale par le citoyen Martin Jourdain et Etienne Antoine Godefroy, députés à cet effet par l'assemblée générale des habitants de ladite commune en date d'hier. Poutrel (agent nat.), Fossard (maire), Lesueur (membre du Conseil), Lair (off. mun.), Jourdain (off. mun.).

p

[Extrait des délibérations de la comm. de Renaison, 24 niv. II] (1)

... Les soussignés Larivière (maire), Vaudier le jeune, Chanteret, Vaudier, Clair (off. mun.) et Vignant (agent nat.) de la commune de Renaison réunis au lieu ordinaire des séances; lecture ayant été faite de l'inventaire de l'argenterie de l'église de Renaison, en date du 18 du présent mois;

Considérant que dans une république sage, il est un devoir sacré aux autorités constituées de détruire pour jamais, les marques odieuses du fanatisme;

Considérant que rien ne les annonce mieux que la dite argenterie, sur une partie de laquelle il existe des fleurs de lys;

Considérant enfin, que dans un lieu qui doit

(1) C 290, pl. 917, p. 24, 25. Mention dans M.U., XXXVI, 175; Bⁱⁿ, 8 pluv. (1^{er} suppl^t).